



**COMPTE RENDU DU CHSCT D'ADMINISTRATION CENTRALE
DU 18 NOVEMBRE 2021
EN VISIOCONFÉRENCE ET EN AUDIOCONFÉRENCE**

Le CHSCT d'Administration Centrale s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pascal BERNARD, DRH des ministères sociaux assisté de Madame Marie-Françoise LEMAITRE, du Dr Williams JOSSE, de Mme Rachida BELAYACHI, de Mme Dayan CISERANE, de Mme Cécile FAVAREL-GARRIGUES (DFAS), de Mme Reine NDJAKOMO-ZE, de M. Arnaud BEUCHER (DFAS), de Mme Brigitte BLANQUER, de Mme Binetou MBENGUE, de M. Vincent TIRILLY (ISST), de M. Youssef AAKIROU, de Mme Soraya BERICHI, de M. Antony LAROZE (DFAS), de M. Gilles PEREIRA et de Mme Gaëlle NOURY (QUALISOCIAL).

Toutes les organisations syndicales étaient présentes.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- **1. Adoption des procès-verbaux des réunions du CHSCT AC des 10 et 29 juin 2021, sous réserve de finalisation (pour avis) ;**
- **2. Point sur l'évolution de la situation sanitaire sur le territoire (pour information) ;**
- **3. Présentation du bilan santé, sécurité et des conditions de travail 2020 (pour avis) ;**
- **4. Présentation du programme annuel de prévention des risques professionnels 2022 (pour information) ;**
- **5. Point d'actualité sur le renouvellement des badges (pour information) ;**
- **6. Présentation du bilan QUALISOCIAL (pour information) ;**
- **7. Examen des nouvelles inscriptions aux registres santé et sécurité au travail et danger grave et imminent (pour information) ;**
- **8. Examen des accidents et maladies professionnelles déclarés (pour information) ;**
- **9. Programmation de la visite des locaux de la DRH (pour avis) ;**
- **10. Questions diverses.**

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Madame LEMAITRE à 9H40 qui précise que le Président nous rejoint.

En l'absence de déclaration liminaire, la Présidente rappelle les points inscrits à l'ordre du jour.

➤ **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU CHSCT AC DES
10 ET 29 JUIN 2021**

Mme CISERANE organise le vote en rappelant les participants ayant voix délibérative :

POUR : 6 (2 UNSA, 2 CFDT, 2 CGT)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Les deux procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité des votants.

➤ **POINT SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE SUR LE TERRITOIRE**

Madame DJAKOMO-ZE Reine, Conseillère nationale de prévention depuis août dernier, présente les éléments épidémiologiques :

Si à la fin du mois de septembre dernier il avait été enregistré la poursuite de l'amélioration des indicateurs au niveau national avec, cependant, une situation préoccupante en Guyane, la circulation du SARS-COV-2 s'intensifie depuis sur le territoire métropolitain et à La Réunion. Au 11 novembre, le taux d'incidence est en augmentation en métropole dans toutes les régions avec un taux supérieur à 100 pour 100 000 habitants dans 21 départements : la Corse est à 182, les Alpes Côte d'Azur sont à 135.

Sur les indicateurs de suivi de la situation RH des agents :

- Sur les trois dernières semaines, du 11 au 15 novembre, 18% des agents sont en présentiel 5J/5, «3% des agents sont en télétravail à 100%, 82 % sont en télétravail au moins un jour par semaine et 0 % en ASA ; du 18 au 22 octobre, 19% des agents étaient en présentiel à 100 %, 3 % en télétravail à 100 %, 81 % en télétravail au moins 1 jour par semaine et 0,7 % en ASA, alors que sur la semaine du 25 au 29 octobre 20 % des agents étaient en présentiel à 100 %, 3 % en télétravail à 100 %, 80 % en télétravail au moins 1 jour par semaine et 0 % en ASA.

Madame LEMAITRE précise qu'aucune consigne particulière n'est donnée à ce stade de la situation sanitaire et que le Noël des enfants est maintenu le 8 décembre sur la pelouse de Reuilly avec le respect des gestes barrières et une vigilance particulière sur le goûter qui ne pourra pas être pris sur place mais donné aux parents puisqu'il n'y aura pas de consommation à l'entracte.

Sur la vaccination, le Dr JOSSE rappelle l'importance de celle-ci et souligne la mise en danger des autres par les récalcitrants à la vaccination. Il précise que le ministère procède au rappel avec le Moderna depuis le 8 novembre pour les plus de 65 ans et début décembre pour un public plus large. Il insiste sur l'impérieux respect des gestes barrières et sollicitera un rappel sur les écrans pour renforcer le message, ayant constaté un relâchement dans le respect de ceux-ci. Il explique que la solution pour se protéger et protéger les autres est d'être vacciné et de respecter les gestes barrières.

➤ **PRÉSENTATION DU BILAN SANTE, SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL 2020 (POUR AVIS)**

Madame DJAKOMO-ZE présente les principaux indicateurs de ce bilan :

Il a été dénombré 44 accidents de service en 2020 contre 99 en 2019 soit 11 % d'accidents de mission contre 13 % en 2019, 32 % d'accidents de service contre 26 % en 2019 et 57 % d'accidents de trajet contre 61 % en 2019.

Les directions ayant enregistré le plus d'accidents sont la MNC avec un taux de 5,06 %, la DICOM 3,64 %.

Cependant, le nombre d'accidents déclarés a diminué de 55% entre 2019 et 2020, le taux passant de 2,45 % en 2019 à 1,12 en 2020.

45 % des accidents déclarés ont été causés par une chute et 50 % des accidents déclarés entraînent des arrêts de travail.

Une maladie professionnelle a été reconnue en 2020 – tendinopathie de l'épaule 57A- contre 3 en 2019.

En ce qui concerne les réunions d'instances, en 2020 il a été organisé 4 réunions de CHSCT AC et 10 réunions de CHSCT/CT AC pour 87 points inscrits à l'ordre du jour contre 39 en 2019 dont 23 points pour avis contre 19 en 2019.

En 2020, 8 visites de sites ont été organisées contre 3 en 2019.

Sur le document unique d'évaluation des risques professionnels, toutes les directions d'administration centrale ont finalisé et mis à jour leur document.

Sur la formation aux risques psycho-sociaux (RPS), 139 agents ont suivi une formation liée à la qualité de vie au travail et aux RPS en 2020 : 1 agent a été formé à la gestion des situations difficiles au sein de son équipe, 11 agents ont été formé à la conduite et à l'accompagnement du changement, 38 agents ont été formé au télétravail (comment travailler autrement), 26 au management et à la prévention des RPS dans son équipe et 63 à l'affirmation relationnelle.

La formation dispensée par le bureau de l'accueil et de la sécurité a été entravée par la gestion de la crise sanitaire, la plupart des agents ayant été en télétravail dès mars 2020 : 17 sessions ont été organisées pour 138 agents sur l'ensemble des sites, soit 8 sessions à Duquesne pour 73 agents, 4 sessions Avenue de France pour 17 agents et 5 à Montparnasse pour 48 agents.

Sur les faits saillants de l'année 2020, il convient de rappeler que les registres de danger grave et imminent et de santé et sécurité sont à la disposition des agents dans le bureau de l'assistant de prévention et le registre de santé et sécurité est sous format dématérialisé sous PACo.

En 2020, le registre santé et sécurité au travail a reçu 24 inscriptions contre 56 en 2019 et 94 en 2018 et le registre de danger grave et imminent ne comporte aucune inscription.

Ces inscriptions concernent, majoritairement l'équipement, (14), des nuisibles/rongeurs (6), RPS (2), télétravail (1) et température (1).

Sur l'activité des **acteurs de prévention** :

- Deux réunions « retex » ont été suivies sur le confinement/déconfinement et le DUERP par **conseillers (ères) et assistants (es) de prévention**.
- **Le service social du personnel** a, de son côté, reçu 215 agents sur site ou dans le cadre d'un suivi par téléphone dont 127 ont bénéficié d'un accompagnement c'est-à-dire accueillis plus de 3 fois, rédigé 91 courriers professionnels ou d'expertise – d'appui à la mutation, au logement, de mise sous tutelle, d'alertes RPS-, de

signalements hors RPS, d'aides financières, d'enquêtes sociales, etc. et participé à 198 réunions d'équipe, de concertation avec les équipes RH, groupes de travail, du réseau, contre 114 en 2019, 19 participations aux commissions d'aides financières et 15 participations aux réunions du CHSCT.

- **Les ISST**, de leur côté, ont participé 234 fois aux réunions –plusieurs ISST présents à une même réunion-participé à 8 délégations d'enquête du CHSCT, adressé 16 rapports aux chefs de service à l'issue d'un contrôle, réalisé 18 interventions en matière de DGI et 5 interventions suite à un désaccord sérieux et persistant.
- **La médiatrice nationale** a conduit 9 médiations en 2020, 2 en AC (ARS et DDCS), 2 en DIRECCTE et 3 en établissement public.

Le Pôle « accompagnement du management, des organisations et de l'intelligence collective » a réalisé l'accompagnement individuel de 90 agents et l'accompagnement collectif de 20 équipes en administration centrale et en services déconcentrés en lien avec la préparation de la réforme OTE. Les CMC ont été formés et 79 sessions de formation ont été organisées à destination des managers (73 à distance) sur le management à distance, l'intelligence relationnelle, la prévention des RPS, etc. En lien avec l'INTEFP, en 2020, un parcours managérial pour les RUC et RUD en poste depuis moins de 18 mois a été organisé et est pérennisé pour les RUC nouvellement nommés chaque année. Des ateliers d'échanges sur les pratiques managériales et des webinaires sont organisés. Le pôle a réalisé 100 coachings individuels, principalement de managers et 4 directions régionales et une ARS ont sollicité l'intervention d'un coach du pôle pour une action collective et 10 actions collectives en administration centrale.

En l'absence de question des représentants du personnel, il est procédé au recueil des votes des représentants ayant voix délibérative :

POUR : 7 (2 UNSA, 3 CFDT, 2 CGT)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

➤ **PROGRAMME ANNUEL DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS 2022**

M. Youssef AAKIROU précise que ce programme est élaboré sur la base du bilan des acteurs de la prévention, du bilan hygiène et sécurité des différents services, des rapports des ISST, des expertises et études nationales ainsi que des contributions des représentants du personnel. Il s'agit des orientations stratégiques du ministère en matière de prévention des risques professionnels qui se déclinent en 12 mesures et 43 actions prioritaires :

- Poursuivre la démarche de prévention des risques professionnels au sein de l'ensemble des services, par le suivi et l'accompagnement du réseau des acteurs de la prévention, l'amplification de la communication, la poursuite des diverses actions de sensibilisation et la multiplication des supports, la mise ne place d'un observatoire de la QVT, l'organisation de la certification des ministères sociaux via un label de QVT, poursuivre le suivi de la mise en œuvre des exercices d'évacuation obligatoires de prévention incendie, de premiers secours

ainsi que de premiers secours en santé mentale et déployer l'accompagnement des services pour la promotion d'une bonne conciliation entre télétravail et travail en présentiel ainsi qu'entre vie professionnelle et vie privée ;

- Organiser la prévention des risques professionnels liés à la conciliation entre télétravail et travail en présentiel, en accompagnant les services dans la gestion de la reprise progressive du travail en présentiel et de sa bonne conciliation avec les temps de télétravail, en s'assurant en lien avec les instances de dialogue social de la prise en compte dans les DUERP des risques liés au télétravail, en sensibilisant les agents aux risques afférents au télétravail, en sensibilisant l'encadrement supérieur, les managers et les agents au droit à la déconnexion, en diffusant les bonnes pratiques et en lien avec le prestataire QUALISOCIAL organiser l'animation du collectif de travail dans le cadre du retour en présentiel des agents suite à la période de télétravail généralisé ;

- Permettre une prévention des risques professionnels en présentiel et en télétravail en organisant un groupe de travail sur les équipements de travail pour le télétravail et poursuivre le chantier de dématérialisation des registres SST et DGI, poursuivre le déploiement du système de management de la santé, sécurité au travail (SMSST) qui déploie un plan pluriannuel de prévention sur 3 ans (2021-2024) avec un objectif principal, celui de former au moins 50 % des agents des ministères sociaux d'ici 3 ans ;

- Poursuivre la formation, l'animation et la sensibilisation en matière de santé, sécurité au travail, en formant au moins 50 % des agents en SST à l'horizon 2024, en pérennisant une animation qualitative de la SST (groupes de parole, sensibilisation pour l'ensemble des agents), en organisant des webinaires pour favoriser la diffusion d'une culture de prévention des risques professionnels,

- Déployer une culture commune de prévention, en diffusant et en animant une newsletter de prévention, Prev'info, co-construite avec les acteurs de la prévention, en réalisant des vidéos, prév'idéo, en actualisant et en adaptant dans l'espace PACo le contenu « SST et QVT » et en organisant une journée annuelle de la SST ;

- Permettre un pilotage avancé des politiques de prévention par la donnée en développant des procédures d'analyse quantitative et qualitative de la donnée pour appuyer la prise de décisions en matière de prévention des risques professionnels ;

- Pérenniser le déploiement qualitatif de dispositifs variés de prévention des RPS en accompagnant et en animant les cellules de veille locales et la cellule ministérielle, en mettant en œuvre des actions opérationnelles sur la base du résultat des sous-groupes de travail dédiés à la prévention des risques suicidaires, à la gestion des cellules de veille et à l'établissement d'indicateurs RPS, en poursuivant la promotion des dispositifs de sensibilisation au risque suicidaire, en rédigeant le programme des actions opérationnelles à développer de la cross map SEP RPS en 2022, l'agenda et les fiches opérationnelles, en organisant le suivi et l'animation du réseau des référents RPS et en installant les premiers secours en santé mentale au sein de la DRH et DGS ;

- Consolider le suivi et l'animation du réseau AC et national de médecine de prévention en soutenant le recrutement de médecins du travail, en poursuivant l'information du réseau et en développant la pluridisciplinarité ;

- Appliquer en administration centrale et assurer la mise en œuvre et le suivi des recommandations du rapport IGAS (2019) intitulé « Audit du processus de prévention, signalement et de traitement des RPS » au sein des DAC, en incitant à l'intégration des RPS dans les DUERP locaux et en organisant en interne une session de formation à destination des acteurs de prévention et des membres du CHSCT ;
- Promouvoir l'offre d'accompagnement interne en matière de prévention et d'accompagnement des situations difficiles en renforçant et en réitérant périodiquement les actions de communication vers les services, l'offre d'accompagnement interne au sein de groupes de parole et l'animation du pôle psychologique interne des ministères sociaux ;
- Consolider la promotion des dispositifs internes et externes de prévention et d'accompagnement des situations difficiles en renforçant le soutien psychologique individuel et collectif et en poursuivant la promotion des modules individuels de formation/accompagnement visant à résoudre des problématiques spécifiques liées à des difficultés de conciliation des temps de vie professionnelle et privée pour un proche aidant ou d'accompagnement d'un proche en situation de perte d'autonomie ou à gérer des situations de stress aigu ;
- Promouvoir l'offre de médiation en assurant le développement d'un réseau de médiateurs au sein des ministères sociaux, en renforçant l'information et la communication autour de l'existence de ce dispositif et des modalités de déclenchement, la création, le déploiement et l'animation d'un module pédagogique de médiation à l'intention des managers et organiser la création d'un label des médiateurs.

Les représentants du personnel regrettant l'absence d'actions concrètes, le président prévoit une réunion des représentants du personnel pour la présentation du cross map. Le Dr JOSSE précise que plusieurs réunions seront nécessaires car ce document comporte plus d'une centaine de cases. Il ajoute que des fiches pratiques seront élaborées pour chacune des actions et sur les étapes.

➤ POINT D'ACTUALITÉ SUR LE RENOUVELLEMENT DES BADGES (POUR INFORMATION)

M. Arnaud BEUCHER précise que l'information sur le changement des badges de Duquesne, Montparnasse et Grenelle a été donnée lors de la réunion du 13 avril dernier. Les travaux ont pris du retard et les badges seront distribués aux agents **du 22 novembre au 17 décembre 2021** contre remise de l'ancien. A partir du 20 décembre, les agents qui n'auront pas récupéré le nouveau badge seront dirigés par l'accueil vers le bureau des badges où un inspecteur remettra le nouveau badge après l'avoir enrôlé sur l'imprimante et récupéré l'ancien badge.

Une communication sera organisée par des mails aux agents, l'affichage aux entrées des sites et un message sur les écrans d'information des sites.

Sur le site de Montparnasse, les BRHAG recevront les nouveaux badges qu'ils distribueront aux agents, du 25 novembre au 23 décembre 2021 ; les agents auront deux badges pendant la période de distribution. Le prestataire de la restauration opérera la bascule des identifiants sur le nouveau badge.

Sur la situation des représentants syndicaux, le président demande que cette question récurrente soit enfin traitée. Mme LEMAITRE précise que le BRHAG de la DRH est chargé de la gestion des agents déchargés syndicaux, soit environ 80 agents en administration centrale et en services déconcentrés. Le BRHAG fera le lien avec les bureaux de gestion.

Mme FAVAREL-GARRIGUES confirme que la DFAS demandera la validation de la liste des représentants syndicaux à la DRH. Elle rappelle que les badges du site de Mirabeau ne changent pas.

➤ **PRÉSENTATION DU BILAN QUALISOCIAL (POUR INFORMATION)**

Mme Gaëlle NOURY, du cabinet QUALISOCIAL, présente les prestations proposées par le cabinet avant de dresser le bilan d'activité de janvier à septembre 2021.

Elle rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2021, deux numéros verts sont disponibles, un pour l'hexagone et un pour l'outre-mer et, depuis le 1^{er} avril 2021 trois numéros verts ont été créés, un numéro pour les CMC, un pour les acteurs de prévention et un numéro pour les représentants du personnel pour la France métropolitaine et les ultra-marins.

Qualisocial est disponible 24H/24 et 7J/7 par téléphone via les numéros dédiés ou via le formulaire. Tout agent, tout encadrant, tout acteur de prévention peut appeler pour signaler une situation difficile qui est analysée par un expert et un plan d'accompagnement adapté est proposé avec un psychologue ou une assistante sociale si l'agent le souhaite. L'accompagnement de l'agent se déroule sur une à cinq séances par téléphone, en visioconférence, en audioconférence ou en face à face dans un cabinet de proximité. Dans les 24 heures suivant chaque accompagnement, un email est adressé à l'agent pour recueillir ses impressions et sa satisfaction quant à l'accompagnement proposé.

Qualisocial accompagne l'agents proche-aidant pour la gestion de son équilibre vie professionnelle/vie privée, l'aider à prendre conscience que son rôle peut fragiliser sa santé, apprendre à prendre soin de soi comme des autres et développer de nouvelles pratiques. L'agent intéressé formule sa demande par courriel à la mission QVT – SST et il sera accompagné par un psychologue référent pendant 4 séances d'1H30 en présentiel ou à distance.

L'accompagnement des agents en situation de stress professionnel aigu a pour objectif d'aider l'agent à gérer son stress, apprendre à identifier les facteurs de stress, apprendre à prendre soin de soi et à gérer ses émotions et travailler sur ses freins et ses ressources avec un psychologue référent, pendant 5 séances, d'une durée d'1H à 1H30 en présentiel ou à distance. Tous les acteurs de prévention peuvent inscrire un agent sur demande par courriel à la mission QVT SST.

L'accompagnement dans la gestion de crise, en cas de survenance d'un événement traumatique (accident grave, suicide, décès, agression, catastrophe), s'opère par une demande auprès de Qualisocial par demande de rappel automatique, téléphone ou numéro vert dédié, le psychologue coordonnateur contactera la ou les personnes responsables sur place et une décision sera prise pour les actions à mener – intervention en soutien, entretiens individuels en face à face, animation d'un ou de plusieurs groupes, etc. et une évaluation post-événement, rétrospective, bilan et mesure d'impact seront réalisés.

Sur le bilan d'activité de janvier à septembre 2021 :

155 agents ont sollicité le service, 515 contacts ont été établis dont 430 entretiens psychologiques ; 78 % se sont déroulés par téléphone, 3 % en cabinet, 2 % en entretiens sur site et 17 % autres contacts.

Du 1^{er} janvier au 31 mars 2021, 3 agents sont en AC contre 14 du 1^{er} avril au 30 septembre, 14 en ARS contre 41 sur la même période, 26 en DIRECCTE contre 34 en DREETS, 5 en DRDJSCS de janvier à mars contre 1 d'avril à septembre, 1 d'un établissement public hors ARS contre 2 sur la même période et 11 contre 14 ne déclinent pas leur origine professionnelle.

Les **55 agents des ARS** se répartissent entre 38 provenance inconnue, 11 IDF dont 10 accompagnés sur site, 4 en Occitanie, 1 en Bretagne, 1 en Normandie.

Les **17 agents d'administration centrale** sont 13 femmes et 4 hommes, 1 de moins de 26 ans, 3 de 26 à 35 ans, 5 de 36 à 45 ans, 4 de plus de 45 ans et 4 dont l'âge n'a pas été communiqué ; pour 11 d'entre eux, d'origine inconnue et 6 d'IDF ; 6 n'ont pas communiqué leur catégorie, et les autres se répartissent en 5 A, 2 B, 1 C, 1 contractuel de droit public C, 1 stagiaire et 1 élève fonctionnaire ; 49 contacts ont été établis dont 37 entretiens psychologiques, 77 % en entretiens téléphoniques et 23 autres contacts. 53 % des problématiques relèvent de la vie professionnelle – rapports sociaux pour 57 % et changements organisationnels pour 29 %, 40 % de la vie professionnelle et de la vie personnelle et 7% de problématiques personnelles ; 67 % des situations relèvent de tendances anxieuses, 53 % du stress et 20 % de symptômes dépressifs

Les **26 agents des DIRECCTE** sont, pour 15 d'entre eux, d'origine inconnue, 1 ARA, 1 BFC, 1 GE, 1 HDF, 2 IDF, 1 La Réunion, 4 NA et les **34 agents des DREETS** sont pour 22 d'entre eux d'origine inconnue, 2 ARA, 2 BFC, 2 Bretagne, 1 Corse, 1 HDF, 1 La Réunion et 3 PDL.

Les 155 agents se répartissent en 19 de catégorie A, 17 B, 7 C, 3 contractuels de droit public A, 3 contractuels de droit public B, 2 contractuels de droit public C, 1 stagiaire, 1 élève fonctionnaire et 2 cadres ; 147 appelants sont des agents, 4 appels proviennent d'encadrants et 4 d'acteurs de prévention.

Sur la répartition par âge et par sexe, l'on dénombre 128 femmes et 27 hommes, qui sont âgés de moins de 26 ans pour 2 d'entre eux, 10 sont âgés de 26 à 35 ans, 22 de 36 à 45 ans, 33 de 46 à 55 ans, 28 de plus de 55 ans et 60 ne communiquent pas leur tranche d'âge.

61 % des problématiques sont professionnelles : 53 % sont liés aux rapports sociaux, 50 % aux exigences de travail, 28 % aux conflits de valeur, 25 % aux exigences relationnelles, 23 % sont liés au changement organisationnel, 18 % à l'insécurité socio-économique, 17 % à la violence verbale, 13 % au management, 11 % à l'autonomie et aux marges de manœuvre et à un événement traumatique et 3 % à la violence physique ; 30 % des problématiques sont professionnelles et personnelles et 10 % personnelles.

70 % des symptômes évoqués relèvent de tendances anxieuses, 54 % du stress et 22 % de tendance dépressive.

➤ **EXAMEN DES NOUVELLES INSCRIPTIONS AUX REGISTRES SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET DANGER GRAVE ET IMMINENT (POUR INFORMATION)**

M. Antony LAROZE (DFAS) précise que la question du renouvellement de l'air sur le site de Mirabeau est prise en compte. L'air est renouvelé dans les bureaux mais le problème du renouvellement insuffisant de l'air se pose dans un grand nombre de sanitaires dans lesquels il ne faudrait pas demeurer plus de 20 minutes. Des affiches seront apposées dans les toilettes concernées. Le propriétaire est informé.

Mme FAVAREL-GARRIGUES ajoute que l'analyse annuelle du débit d'air neuf dans les locaux est prévue et sera réalisée.

➤ **EXAMEN DES ACCIDENTS ET MALADIES PROFESSIONNELLES DÉCLARÉS (POUR INFORMATION)**

M. Gilles PEREIRA détaille la déclaration de deux accidents de service et d'une maladie professionnelle, une affection péri articulaire, en cours de traitement.

➤ **PROGRAMMATION DE LA VISITE DES LOCAUX DE LA DRH (POUR AVIS)**

Deux dates sont proposées et le point soumis au vote :

POUR : 7 (2 UNSA, 3 CFDT, 2 CGT).

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants et clôt la séance.

Clôture de la séance à 13H15.

